

TRAJECTOIRE DE LA FEMME ENCEINTE SE PRÉSENTANT À L'UNITÉ MÈRE-ENFANT (UME) / CENTRE MÈRE-ENFANT (CME)

Utiliser l'outil de
triage COVID-19 du
MSSS

ÉVALUATION TÉLÉPHONIQUE : QUESTIONNAIRE HABITUEL ET TRIAGE COVID-19

Version
3^{ème} vague
MAJ 2021-06-23

PRÉTRIAGE # 1 de la femme et de son accompagnateur à l'ENTRÉE DE L'HÔPITAL
par l'agent de sécurité et remise d'un masque de procédure

PRÉTRIAGE # 2 de la femme et de son accompagnateur à l'UME/CME
par l'infirmière | Lieu / chambre : _____

- Lui demander de se laver les mains
- Port du masque recommandé (femme), si toléré (antépartum)
- Masque obligatoire accompagnateur
- Analyser la situation selon l'algorithme A et mettre en place les mesures de précautions additionnelles selon l'algorithme A
- Effectuer le dépistage de la COVID-19 sauf pour l'usager ou l'accompagnateur ayant fait la COVID dans les six derniers mois

Femme OU accompagnateur ayant des symptômes compatibles ou ayant un
risque épidémiologique à la COVID-19 ou ayant la COVID-19

Femme OU accompagnateur sans symptômes compatibles ou sans risque
épidémiologique à la COVID-19 selon triage

Appliquer les mesures de précautions additionnelles du CISSS de Chaudière-Appalaches
(incluant si IMGA requises) * En cas de doute : appeler la PCI ou le coordonnateur.

Installer dans une chambre correspondant à la couleur de la bulle familiale.

- Est-ce que la femme se présente pour une problématique obstétricale? (Voir encadré)

Non

Oui

Évaluer et réorienter
l'usagère, selon le besoin
Lieu : _____

OBSERVATION / ÉVALUATION

1. Placer en chambre d'évaluation ou salle de naissance

**Femme nécessitant une période
d'OBSERVATION à l'unité**
Chambre # : _____

Femme dirigée en obstétrique

Suivre la trajectoire du MSSS afin d'évaluer médicalement si
l'usagère doit être transférée ou non

Salle d'accouchement # : _____

1. Aviser le médecin gynécologue ou l'omnipraticien de garde de notre établissement
2. **Si le dépistage est COVID positif**, aviser le Centre de coordination en périnatalité du Québec
au 1 877 675-4992, si le transfert est requis
3. Monitoring fœtal en continu, selon prescription médicale
4. Médecin accoucheur doit aviser l'anesthésiste et le pédiatre de garde (selon l'installation)
5. Suivre les procédures locales (adaptées pour la COVID) lors du travail et de l'accouchement

En salle de naissance / zone jaune (suspectée) ou zone rouge (confirmée)

- Personnel médical et infirmier limité au minimum requis
- Lorsque *naissance imminente* : aviser à l'avance le pédiatre de garde / l'omnipraticien
- Port du masque selon les consignes en vigueur¹ (consulter le tableau des précautions et les
listes d'IMGA du CISSS de Chaudière-Appalaches)
- Si anticipation de réanimation prolongée ou intubation du nouveau-né : transférer en zone
néonatale COVID positif avec les mesures PCI requises

Est-ce que la femme se présente pour
une problématique obstétricale?
(Voir encadré)

Non

Oui

Évaluer et
réorienter
l'usagère, selon
le besoin

Prise en charge
habituelle
Salle de
naissance ou
salle d'évaluation
en zone verte

**CÉSARIENNE
(URGENTE OU ÉLECTIVE)**

- Personnel médical et infirmier limité
au minimum requis
- Appliquer le protocole en vigueur au
bloc opératoire
- Accompagnateur au bloc opératoire :
suivre directives en vigueur
- Si anticipation de réanimation
prolongée ou intubation du nouveau-
né : appliquer les consignes PCI en
vigueur

**Questions à demander à la femme
enceinte pour évaluation des
symptômes obstétricaux**

- ☐ Motif de la consultation
- ☐ Date prévue d'accouchement
- ☐ Évaluation de la présence de contractions,
de perte de liquide, de sang, diminution des
mouvements fœtaux
- ☐ Hyperthermie
- ☐ Difficulté respiratoire (toux, symptômes de
rhume)

* Si l'usagère ou le conjoint a déjà eu un diagnostic de COVID-19, se référer au document de prise en charge d'un usager rétabli

¹ Pour les consignes en vigueur, vous référer à la note de service du CISSS-CA du 31 mars 2021 : Port de la protection
respiratoire de type N95 en zones tièdes et chaudes à <https://www.ciasssca.com/covid-19-personnel/communication-aux-personnel-aux-gestionnaires-aux-medecins-et-aux-etudiants/communication-aux-medecins/>

RÉFÉRENCES :

CUSM, CHUS, CHUQ, CHU Ste-Justine. (2020-11-27). Dépistage et isolement des nouveau-nés de mère infectée par le SARS-CoV-2

MSSS (2021-04-12) COVID-19 : Plan 3^e vague : Services mère-enfant. Directive DGPPFC-010.REV3. Consulté en avril 2021 à

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002989/>

CISSS CA (2021-06-16) Note de service : Algorithme de gestion de risque aux IMGA en contexte de pandémie de la COVID-19 hors du
bloc opératoire en milieu hospitalier (modification à la note du 29 janvier 2021)

CISSS CA (2021-06-15). Évaluation pour la levée des mesures d'isolement des usagers hospitalisés/hébergés pour COVID-19 positif (mise
à jour de la note du 9 décembre 2020)

Triage : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/directives-covid/dgaumip-009-rev3_outil-de-triage-infirmiere-urgence-covid-19.pdf

Validé par : Dre Catherine Déry (2021-06-10), Dre Sarah Masson-
Roy (2021-06-21); Dr Jean-Pierre Gennaoui (2021-06-17)